**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME**

**38E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DE LA NAMIBIE**

*3 au 14 mai 2021*

*Prononcée par* ***SEM Dieudonné W. Désiré SOUGOURI***

**Madame la Présidente,**

Le Burkina Faso souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation de la Namibie et la remercie pour la présentation de son troisième rapport national.

Ce rapport met en évidence les progrès réalisés par la Namibie dans la mise en œuvre des recommandations issues de son deuxième examen, notamment des mesures prises pour assurer l’égalité des sexes au parlement ainsi que l’adoption de la Loi portant abrogation des lois obsolètes en 2018, ce qui a permis d’abroger 143 proclamations, ordonnances, arrêtés et lois qui étaient désuètes ou discriminatoires.

Le Burkina Faso recommande à la Namibie d’accentuer ses efforts dans le domaine de la lutte contre la mortalité maternelle et infantile parmi les groupes à faible revenu et les pratiques traditionnelles préjudiciables aux femmes et aux filles.

Nous souhaitons à la Namibie un examen réussi.

**Je vous remercie Madame la Présidente.**